



01211155

The Phnom Penh Post

Opinion : Y a-t-il une justice au Cambodge ?

Lundi 27 juin 2011, Alex Hinton

Le Tribunal des Khmers rouges semble voué à l'échec. C'est, du moins, ce qu'on est porté à croire à la lecture des titres de presse. Le tribunal a survécu à un grave scandale de corruption et est critiqué régulièrement pour sa lenteur et ses couts élevés.

Une nouvelle croisade est lancée aujourd'hui sur l'indépendance judiciaire du tribunal, laissant entendre que des pressions politiques auraient entravé l'enquête adéquate sur les procès 003 et 004, et pourrait, par voie de conséquence, entraîner la fermeture de cette cour de justice.

Il ne s'agit en fait de rien de neuf dans l'écosystème de la justice internationale. Depuis Nuremberg, un tournant décisif pour la justice dans le monde, les cours internationales sont en proie à la critique et à la controverse.



Kaing Guek Eav, alias Duch, au cours des plaidoiries finales des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens. Il a été reconnu coupable pour crimes contre l'humanité et violations graves des Conventions de Genève.

Il ne peut en être autrement. Les tribunaux internationaux sont politiques de nature devant gérer les intérêts, souvent contradictoires, des juristes, des politiciens, des États, des donateurs et des survivants.

Au bout du compte, la justice n'est jamais parfaite : ni aux États-Unis, ni en Europe, ni à la Cour pénale internationale, et encore moins dans les salles d'audience du Cambodge.

Mais la justice peut prévaloir. Dans un contexte marqué par la polémique autour du Tribunal des Khmers rouges, l'opinion semble en avoir oublié les réalisations.

Le succès du premier procès, celui d'un ancien chef de la plus importante prison de sécurité du régime, un lieu où plus de 12 000 personnes furent détenues, interrogées, torturées et exécutées, est largement reconnu. En dépit de quelques accidents de parcours, les normes juridiques

Original anglais : 01211155-01211156

Unrevised translation. A revised translation will be provided by ITU upon request.

internationales ont été respectées, et, ce qui est sans précédent, les survivants ont pu faire entendre leur voix.

Les Cambodgiens ont également réfléchi à une autre forme de justice, évolution importante dans un pays où l'institution judiciaire est notoirement corrompue et politisée.

Et ce n'est pas tout. Aujourd'hui commencent les premières auditions du Procès n°2, un dossier hors normes. Pour la première fois, les cadres supérieurs des Khmers rouges encore en vie, le « Frère Numéro Deux » Nuon Chea, le ministre des affaires étrangères Ieng Sary, son épouse Ieng Thirith, qui était ministre des affaires sociales, et le Chef de l'État Khieu Samphan, devront comparaître devant le tribunal, ensemble, pour y répondre des crimes dont ils sont accusés.

Il a fallu attendre plus de 30 ans pour cela.

Ces dirigeants sont inculpés pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre perpétrés entre le 17 avril 1975 et le 6 janvier 1979. Pratiquement un quart de la population du Cambodge a trouvé la mort au cours de cette courte période.

De nombreuses personnes ont été exécutées, d'autres sont mortes de faim, de surcharge de travail ou de maladie. C'est cela le « Grand bond en avant » des Khmers rouges.

Les Cambodgiens demandent à savoir : comment cela a-t-il pu se produire ?

Le tribunal les aide déjà à obtenir une réponse, grâce au travail des enquêteurs et des analystes. Ce travail va de pair avec celui de la société civile, qui se manifeste à travers la participation des victimes, les efforts de sensibilisation, et même un programme national d'éducation sur le génocide dans les écoles cambodgiennes.

L'Ordonnance de clôture du Procès n°2 donne un avant-goût de ce qui allait suivre. Ce document de 772 pages décrit dans le détail comment les dirigeants khmers rouges avaient centralisé la structure de contrôle et exploité leur machine de terreur et de mort.

Ils avaient mis en place un système pyramidal qui a fini par implorer en raison de la recherche permanente d'ennemis, qui, finalement, s'est retournée contre eux, à mesure que les dirigeants purgeaient leurs propres rangs, tout en aggravant un conflit hasardeux avec le Vietnam.

[...] Les CETC en 2010, assistant souvent à des audiences du procès. Aucun autre tribunal international n'aurait enregistré une telle affluence. De nombreux autres Cambodgiens suivaient ces procès à la radio ou à la télévision.

Le tribunal n'est pas parfait. Et il est absolument essentiel de réagir lorsque son indépendance est menacée.

Toutefois, ces problèmes ne doivent pas occulter les résultats tangibles du Tribunal des Khmers rouges.

J'ai hâte de m'installer aujourd'hui dans la tribune publique avec des centaines d'autres personnes et voir enfin quatre cadres supérieurs des Khmers rouges traduits devant la justice après en avoir échappé durant de nombreuses années.

Alex Hinton est l'auteur primé de « *Why Did They Kill? Cambodia in the Shadow of Genocide* » et le directeur du Center for the Study of Genocide, Conflict Resolution, and Human Rights de l'Université Rutgers, Newark. Il prépare un ouvrage consacré au Tribunal des Khmers rouges.